

POLITIQUE GOUVERNANCE

Table des matières

I.	Contexte et portée de la politique	2
II.	Identifications des impacts, risques et opportunités	3
III.	Engagements et objectifs	4
IV.	Gouvernance et responsabilités	4
V.	Leviers d'actions et mise en œuvre	5
VI.	Ressources et moyens	6
VII.	Suivi, évaluation et reporting	7
VIII.	Communication	7
IX.	Validation et engagement	8

I. Contexte et portée de la politique

1. Raison d'être de la politique

La gouvernance d'entreprise constitue un enjeu stratégique pour Apex Energies, en cohérence avec les grands principes de Gouvernance : **transparence, intégrité, équité et responsabilité**. Cette **Politique Gouvernance** formalise les principes, engagements et pratiques attendus au sein de l'entreprise en matière d'éthique des affaires, d'intégrité professionnelle et de conduite responsable.

Elle s'inscrit dans la continuité des démarches ESG existantes d'Apex Energies et vient compléter les politiques déjà établies, notamment la Politique Climat et la Politique Achats Responsables. Elle renforce également la crédibilité de l'entreprise auprès de ses partenaires financiers, clients institutionnels, collectivités territoriales et autorités publiques.

Sans répondre aujourd'hui à une obligation réglementaire stricte, la formalisation de cette politique permet à Apex Energies d'anticiper les attentes croissantes en matière de transparence et de conformité, notamment dans le cadre de l'évolution du cadre européen (CSRD, devoir de vigilance) et des exigences nationales telles que la **loi Sapin II** relative à la lutte contre la corruption. Elle s'appuie également sur les **Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)**, notamment concernant l'interdiction du travail forcé.

La Politique Gouvernance poursuit trois objectifs principaux :

- **Renforcer l'éthique des affaires** et prévenir tout risque de corruption, fraude ou conflit d'intérêts ;
- **Structurer des pratiques internes responsables**, en s'appuyant sur un cadre clair applicable à l'ensemble des collaborateurs ;
- **Améliorer le niveau de transparence d'Apex Energies** auprès de l'ensemble de ses parties prenantes internes et externes.

Cette politique constitue un cadre opérationnel évolutif. Elle s'applique en **complément** des procédures internes existantes.

2. Champ d'application

La présente politique s'applique à **Apex Energies** et couvre l'ensemble des activités de l'entreprise ainsi que les comportements attendus dans le cadre de la conduite des affaires. Elle constitue un socle commun de règles et de principes partagés, visant à encadrer les relations internes et externes de l'entreprise.

Elle s'applique à :

- **Tous les collaborateurs d'Apex Energies**, quels que soient leur fonction, statut ou niveau de responsabilité ;
- **La Direction Générale** et l'ensemble du management ;
- **Les membres des instances de gouvernance (CODIR)** dans l'exercice de leurs fonctions ;
- **Les prestataires, sous-traitants et fournisseurs**, lorsque la relation contractuelle le permet, à travers l'intégration de **clauses éthiques** ;
- **Les partenaires commerciaux**, dans le cadre des engagements de transparence et d'intégrité partagés.

Elle s'applique à **toutes les fonctions opérationnelles et supports** de l'entreprise, notamment les activités liées :

- À l'**ingénierie et au développement de projets**,
- Aux **achats et relations fournisseurs**,
- À la **construction et la gestion de chantiers**,
- A la **supervision et la gestion des sites en exploitation**
- À la **gestion commerciale et partenariats**,
- Aux **fonctions support**

- Ainsi qu'aux **fonctions de direction**.

3. Référentiels et cadres utilisés

La Politique Gouvernance d'Apex Energies repose sur un socle de principes reconnus au niveau national et international. L'entreprise s'appuie sur des références crédibles qui encadrent la conduite éthique de ses activités.

Elle s'inspire des éléments suivants :

- Apex Energies respecte l'ensemble du **cadre réglementaire français** en matière de transparence, lutte contre la corruption, modernisation de la vie économique, prévention de la corruption, conflits d'intérêts, fraudes et dispositifs d'alerte professionnelle.
- L'entreprise adhère également aux conventions fondamentales de l'**Organisation Internationale du Travail (OIT)**, notamment celles portant sur l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants.

II. Identifications des impacts, risques et opportunités

Conformément aux exigences de l'ESRS G1 – Conduite des affaires, Apex Energies a identifié les enjeux de gouvernance considérés comme **matériels** à l'issue de son analyse de double matérialité pour ses activités. Cette analyse a été réalisée sur la base d'ateliers internes avec les directions Juridique, Achats, Finance, Opérations & RSE, en prenant en compte à la fois les risques éthiques et les exigences de conformité associées à la conduite responsable des affaires.

Tableau – IRO G1

Code IRO	Intitulé	Nature
1	Risques de corruption dans les activités commerciales et de sous-traitance	Risque éthique & juridique
2	Intégrité et responsabilité dans l'approvisionnement	Impact & risque de gouvernance
3	Dépendance aux fournisseurs internationaux et risques associés (traçabilité, travail forcé)	Risque chaîne d'approvisionnement
4	Risques de non-conformité réglementaire (loi Sapin II, exigences contractuelles)	Risque juridique & réputationnel

Les risques de corruption, fraude ou pratiques commerciales non conformes sont considérés comme prioritaires pour Apex Energies en raison de la nature contractuelle de ses activités et de son exposition potentielle aux interactions commerciales sensibles. Ces risques touchent principalement les activités de négociation commerciale, d'appels d'offres et de sous-traitance.

L'intégrité dans la chaîne d'approvisionnement constitue également un enjeu majeur. Dans le cadre de ses achats stratégiques (modules photovoltaïques, onduleurs, structures et matériaux de construction), Apex Energies s'engage à formaliser progressivement ses exigences éthiques afin de sécuriser ses relations commerciales et maîtriser les risques liés aux fournisseurs.

De plus, la dépendance vis-à-vis de fournisseurs internationaux en zones à risque, notamment en Asie, expose l'entreprise à des risques de non-conformité sociale (travail forcé, traçabilité insuffisante) et à des risques géopolitiques pouvant affecter les délais, coûts et conditions d'approvisionnement.

Enfin, la non-conformité réglementaire, en particulier vis-à-vis de la loi Sapin II, des exigences contractuelles et des attentes de conformité ESG des partenaires financiers, représente un risque croissant. Une structuration renforcée de la conformité permet de limiter l'exposition juridique et financière d'Apex Energies et de préserver sa crédibilité externe.

Ces IRO structurent les priorités de la présente Politique Gouvernance et serviront de base au déploiement progressif des engagements associés.

III. Engagements et objectifs

À partir de l’analyse des impacts, risques et opportunités liés aux enjeux de gouvernance (IRO), Apex Energies formalise des engagements destinés à renforcer l’intégrité de sa conduite des affaires et la maîtrise des risques éthiques. L’entreprise inscrit sa stratégie de gouvernance responsable dans une trajectoire réaliste et adaptée à son modèle opérationnel, en privilégiant la prévention, la transparence et la responsabilisation des acteurs internes et externes.

Tableau – Objectifs Gouvernance Apex Energies

Domaine	Objectif	Horizon	Statut
Ethique des affaires	Tolérance zéro corruption & fraude – formalisation d’un Code de conduite	2026	Confirmé
Chaîne d’approvisionnement	Clauses éthiques et anticorruption intégrées dans les contrats fournisseurs stratégiques	Progressif	En cours
Prévention des risques	Mise à jour de la cartographie des risques éthiques sur les fonctions sensibles	2026	Confirmé
Evolution du dispositif d’alerte interne	Renforcement et accessibilité du dispositif d’alerte	2025–2026	En cours
Transparence & conformité	Mise en conformité progressive avec Sapin II et attentes investisseurs ESG	Continu	Piloté

La priorité consiste à **formaliser un cadre de gouvernance clair** à travers le déploiement d’un **Code de conduite**, à destination des collaborateurs et partenaires commerciaux.

La gestion des risques éthiques repose sur des actions de prévention ciblées, notamment la **mise à jour de la cartographie des risques de corruption**. Cela inclut également le déploiement progressif de clauses éthiques dans les contrats fournisseurs, en priorité auprès des acteurs internationaux exposés à des risques de conformité. Le **dispositif d’alerte existant** sera consolidé afin de continuer à garantir un traitement confidentiel et responsable des signalements.

Apex Energies fait le choix d’une gouvernance **transparente et adaptée à ses capacités opérationnelles**, tout en répondant aux attentes croissantes de ses parties-prenantes.

IV. Gouvernance et responsabilités

La mise en œuvre de la Politique Gouvernance repose sur une organisation claire et proportionnée, permettant d’assurer un pilotage sérieux sans créer davantage de contraintes administratives. Cette gouvernance renforce la transparence de la démarche et garantit que les engagements éthiques sont portés au niveau décisionnel pertinent.

4.1 Pilotage

La Politique Gouvernance est pilotée au **plus haut niveau de l’entreprise**. La **Direction Générale** assume la responsabilité globale de son déploiement et garantit son intégration dans la stratégie d’entreprise. Conformément au fonctionnement déjà en place, la politique est **présentée, validée et revue par le Comité de Direction (CODIR) tous les trois ans**.

Elle fait l’objet d’un suivi régulier en CODIR sur l’état d’avancement des actions engagées et les éventuels risques éthiques identifiés.

4.2 Organisation interne

La déclinaison opérationnelle est assurée par **la référente Compliance**, qui coordonne la mise en œuvre et s'assure de la bonne application des engagements de gouvernance au sein de l'entreprise. Cette fonction pilote :

- La conformité du dispositif d'alerte interne,
- La conformité des pratiques contractuelles (clauses éthiques),
- La prévention des risques (cartographie des risques de corruption),
- La sensibilisation/formation associée.

Les **Directions Générales, Achats, Finance, Commerciale, RH et Opérations** sont **coresponsables de l'application de cette politique dans leur périmètre**, notamment pour les sujets liés à l'intégrité des relations commerciales, à la prévention des conflits d'intérêts et à l'éthique fournisseurs.

4.3 Révision de la politique

Cette politique est un cadre évolutif. Elle sera **révisée tous les trois ans** ou en cas d'évolution significative des exigences réglementaires ou contractuelles. Cette révision permettra :

- D'ajuster les engagements selon le niveau de maturité atteint,
- D'intégrer les retours d'expérience internes,
- De prendre en compte les évolutions réglementaires (Sapin II, CSRD).

V. Leviers d'actions et mise en œuvre

La mise en œuvre de la Politique Gouvernance repose sur des leviers d'action concrets déjà en partie existants au sein d'Apex Energies. L'entreprise privilégie une approche d'amélioration continue, centrée sur l'efficacité opérationnelle et la prévention des risques éthiques. Ces leviers sont structurés autour de quatre priorités :

5.1 Renforcement de l'éthique des affaires

Apex Energies déploie un cadre de gouvernance fondé sur l'intégrité et la prévention des comportements contraires à l'éthique. Ce premier levier inclut :

- L'application stricte d'une **tolérance zéro pour toute forme de corruption ou fraude** ;
- Le maintien et la mise à jour de la **politique cadeaux & invitations** ;
- La **formalisation d'un Code de conduite** d'ici 2026 pour clarifier les comportements attendus ;
- La prévention des **conflits d'intérêts** via des règles déclaratives simples et traçables.

5.2 Dispositif d'alerte (whistleblowing)

Apex Energies dispose d'un **dispositif d'alerte** permettant de signaler tout comportement contraire à l'éthique. Ce dispositif garantit la **confidentialité**, la **protection des lanceurs d'alerte** et un **traitement structuré des signalements**. Il sera renforcé avec :

- Une **communication interne renforcée** pour en rappeler l'utilisation ;
- Une **accessibilité garantie à tous les collaborateurs et externes** ;
- **Traitement des alertes conformément à la procédure existante** ;

- La **traçabilité des alertes traitées** ;

5.3 Achats responsables & exigences éthiques fournisseurs

La gouvernance s'applique également dans la relation avec les fournisseurs et partenaires externes. Apex Energies met en place :

- L'intégration **progressive de clauses éthiques et anticorruption** dans les contrats fournisseurs ;
- Le **renforcement des exigences de transparence** pour les fournisseurs internationaux ;
- Une **évaluation simplifiée du risque fournisseur** (intégrée dans la politique Achats Responsables).

5.4 Prévention des risques et conformité

Apex Energies structure progressivement la gestion des risques de gouvernance en :

- Mettant à jour la **cartographie des fonctions à risques éthiques et corruption**
- Mettant à jour les **procédures internes** (contrôles, documentation, conformité) ;
- Déployant des **formations pour tous lors de l'onboarding & ciblées** sur les risques éthiques pour les fonctions exposées.

VI. Ressources et moyens

La mise en œuvre de la Politique Gouvernance d'Apex Energies repose sur des moyens adaptés au niveau de maturité actuel de l'entreprise. L'objectif est de consolider les dispositifs d'éthique et de conformité, en s'appuyant sur des ressources ciblées et réalistes.

6.1 Ressources humaines

Le déploiement de cette politique est coordonné par la **référente Compliance**, en lien avec la Direction Générale. Elle assure le suivi des engagements de gouvernance, l'application des procédures associées et l'animation interne sur les sujets d'éthique.

Apex Energies privilégie une montée en compétence des équipes plutôt qu'un dispositif lourd. À ce titre :

- **Des actions de sensibilisation** seront renforcées afin de diffuser les règles éthiques au sein de l'entreprise ;
- **Des formations ciblées** seront déployées prioritairement auprès des **fonctions exposées** : direction générale, équipes Achats, Finance, Juridique, Commerciale et Opérations.

À ce stade, l'entreprise ne prévoit pas de renforcer ses effectifs spécifiquement sur la gouvernance ; elle s'appuie sur les compétences internes existantes, en mobilisant les directions concernées.

6.2 Ressources financières

Les moyens financiers dédiés à la gouvernance sont intégrés au **budget de fonctionnement des directions concernées** (Juridique / RSE / Achats / RH). Ils couvrent notamment :

- Le **développement et la diffusion du Code de conduite**,
- La **mise à jour des outils internes** (documentation, intégration des clauses éthiques),
- Le suivi **du dispositif d'alerte**,
- Et le **renforcement des formations**.

Cette approche budgétaire reste proportionnée et maîtrisée, conformément aux décisions de la Direction Générale.

VII. Suivi, évaluation et reporting

Apex Energies met en place un suivi régulier de la Politique Gouvernance afin de garantir sa bonne mise en œuvre et d'assurer la maîtrise au fur et à mesure des risques éthiques et de conformité. Ce suivi s'inscrit dans une logique de **pilotage réaliste et proportionné**, en cohérence avec le modèle d'organisation de l'entreprise.

Le suivi est assuré par la **Direction Juridique / Compliance**, en lien avec la Direction Générale. Il repose sur une **revue annuelle interne** permettant d'évaluer l'état d'avancement des actions prévues, la diffusion des règles éthiques au sein de l'entreprise et la prise en compte des risques identifiés.

Les éléments suivis prioritairement incluent :

- La mise en œuvre du **Code de conduite** et son appropriation progressive par les équipes ;
- L'intégration des **clauses éthiques dans les contrats fournisseurs** ;
- Le fonctionnement du **dispositif d'alerte** (nombre d'alertes déposées, traitement des signalements, délais de résolution) ;
- Les **actions de sensibilisation/formation** menées auprès des équipes.

Une **synthèse annuelle** est présentée au **Comité de Direction (CODIR)** afin de partager les résultats, ajuster si nécessaire les priorités et définir les mesures correctives éventuelles. En cas de manquements graves constatés, des actions immédiates seront engagées, pouvant inclure des sanctions disciplinaires conformément au règlement intérieur.

Apex Energies adopte une approche transparente et constructive : les résultats de la mise en œuvre pourront être communiqués aux parties prenantes clés (investisseurs, clients institutionnels, financeurs) **uniquement sur demande**, dans un format adapté et anonyme. À ce stade, aucun reporting public dédié n'est prévu, mais l'entreprise se prépare à renforcer la transparence de sa gouvernance dans le cadre de la future application de la **VSME** et la **directive CSRD**.

VIII. Communication

La mise en œuvre de la Politique Gouvernance repose également sur une communication claire et un dialogue responsable avec les parties prenantes internes et externes. Apex Energies adopte une approche de transparence proportionnée, visant à renforcer la confiance tout en préservant la confidentialité des informations sensibles.

Communication interne

La Politique Gouvernance est diffusée auprès de l'ensemble des collaborateurs afin de garantir une compréhension partagée des principes d'éthique et d'intégrité qui s'appliquent au sein de l'entreprise. Cette communication repose sur plusieurs leviers :

- **Diffusion officielle** de la politique via les supports internes (intranet, réunions d'équipe) ;
- **Messages de la Direction** rappelant l'importance de la conduite responsable des affaires ;
- **Sensibilisation progressive des équipes**, en particulier celles exposées aux risques de gouvernance (achats, finance, projets, commerce).

Communication externe

Apex Energies adopte une politique de transparence maîtrisée vis-à-vis de ses partenaires externes. Elle peut partager sa Politique Gouvernance :

- Avec ses **clients** dans le cadre de consultations ou d'appels d'offres incluant des critères ESG ;
- Avec ses **partenaires financiers** (banques, fonds, investisseurs) pour répondre aux attentes de conformité et d'intégrité ;
- Avec ses **fournisseurs**, dans le cadre de la diffusion progressive d'exigences éthiques et contractuelles.

Une publication externe pourrait être envisagée à moyen terme sous la forme d'un **engagement public en matière d'éthique**, mais cette démarche sera progressive afin de garantir la crédibilité et la solidité du dispositif avant communication élargie.



apexenergies.fr

IX. Validation et engagement

La présente Politique Gouvernance a été validée par la Présidence d'Apex Energies. Elle constitue un engagement formel de l'entreprise en matière de Gouvernance, dans le cadre de sa stratégie RSE et de ses obligations de reporting.

Le Président délègue le pilotage opérationnel, le suivi des indicateurs et la mise en œuvre des actions au Responsable RSE, qui rend compte annuellement de l'avancement au Président.

Fait à Montpellier, le 3/4/2026

Pour la Présidence

Pour le pilotage RSE

Signature

Signature

Signé par :
Bertrand DELLINGER
7B68D10DB563480...

DocuSigned by:
BOUKARABIR Mina
E43EE5F482D04AF...

Président du Groupe

Responsable RSE

Date : 8/4/2026

Date : 3/4/2026